



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Reinsertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 59647

#### Texte de la question

M Jean-Paul Calloud appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur le projet de creation d'unites specialisees de scolarisation destinees a accueillir les enfants autistes. Il s'avere qu'aujourd'hui la France (comme beaucoup d'autres pays) n'a pas encore suffisamment developpe d'unites de ce type. Anime par le souci de voir remedier a cette situation, le Gouvernement a confie, a l'universite de Paris V, le soin de mener une etude destinee a determiner les bases sur lesquelles pourrait etre etabli un programme de creation de telles classes. Il lui demande quelles ont ete les conclusions de cette etude et quelles mesures pourront etre prises dans son prolongement.

#### Texte de la réponse

Reponse. - En matiere de scolarisation des enfants autistes, une experimentation a effectivement ete mise en place et confiee au laboratoire de psychologie du developpement et de l'education de l'enfant de l'universite Descartes. Un rapport d'etape a ete produit et cette recherche, dont l'objet est de suivre l'evolution des enfants autistes en situation d'integration, se poursuit. Son evaluation actuelle ne permet pas encore de determiner les bases sur lesquelles pourrait etre etabli un programme d'integration ou de creation de classes specialisees en vue d'accueillir ces enfants a l'ecole. Pour sa part, le centre national de formation pour l'enfance inadaptee de Suresnes s'est engage dans une etude sur la scolarisation de ces enfants, dans le cadre du programme communautaire « Horizon », cofinance par le ministere de l'education nationale et de la culture. Ce centre se propose de definir, avec des partenaires europeens, un module de formation de personnels specialises competents dans ce domaine. D'ores et deja, pour les personnels specialises, des stages de sensibilisation aux problemes de l'autisme sont inscrits au plan national de formation de la direction des ecoles. Enfin, l'experience acquise dans les classes specialisees deja ouvertes pour l'accueil de ces enfants devrait permettre d'apporter, dans un proche avenir, une contribution importante permettant de definir un champ d'action mieux circonscrit.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Calloud Jean-Paul](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59647

**Rubrique :** Handicapes

**Ministère interrogé :** éducation nationale et culture

**Ministère attributaire :** éducation nationale et culture

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 6 juillet 1992, page 2990